



MESURES SPÉCIFIQUES – SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Voici les mesures sanitaires spécifiques à la salle d'entraînement. Cette fiche est un complément d'information aux [mesures sanitaires en vigueur à l'intérieur du Centre de l'activité physique](#).

ACCÈS ET ACCUEIL

- L'accès à la salle d'entraînement se fait sans réservation.
 - Il faut toutefois être membre ou payer le droit d'accès journalier.
 - Avoir votre carte en main (carte d'accès du CAP, carte étudiante ou carte d'employé), afin que le personnel puisse tenir le registre des visites.
 - Il se pourrait que notre personnel vous demande d'attendre avant d'accéder à la salle d'entraînement afin de respecter notre capacité maximale d'accueil (*déterminée en fonction des règles sanitaires en vigueur*).
- Les vestiaires sont accessibles aux conditions d'utilisation suivantes :
 - Utilisez un casier à l'intérieur des zones identifiées en rouge.
 - Une seule personne ou bulle familiale par zone
 - Restez face à votre case
 - La circulation est permise dans le vestiaire
 - Port du masque de procédure obligatoire en tout temps
 - Le nombre de personnes étant limité à l'intérieur des vestiaires, nous vous demandons d'agir avec efficacité et de réduire à l'essentiel, votre utilisation des vestiaires.
- Arriver déjà vêtu d'une tenue de sport adapté à l'activité. Prévoir :
 - un sac de sport pour placer vos effets personnels
 - des souliers de sport (*autre que ceux utilisés à l'extérieur*),
 - une bouteille d'eau et une serviette personnelle.
- Se désinfecter les mains à l'entrée.
- Une fois votre activité terminée, merci de quitter les installations le plus rapidement possible pour éviter un trop fort achalandage.
- Prioriser la porte F de la salle d'entraînement pour quitter directement la salle.

DURANT VOTRE ENTRAÎNEMENT

- Le port du masque de procédure est obligatoire lors des déplacements. L'exécution de l'exercice peut se faire sans masque.
- Respecter la distanciation physique (2 m) entre vous et les autres personnes.
- Nettoyer l'appareil ou l'équipement avant et après chaque utilisation.
- Seul l'entraînement individuel est permis. L'assistance rapprochée n'est PAS autorisée.

- Limiter votre entraînement à 60 minutes.
- Limiter les conversations prolongées.